



HUBLLOT



La forêt nourricière commence à prendre forme entre l'école Antoine-Bernard et l'aréna Léopold-Leclerc. Apprendre à faire sa propre nourriture, c'est la clé de la résilience alimentaire.

Volume 42, numéro 11, novembre 2022

JOURNAL MUNICIPAL

lehublot@carletonsurmer.com

629, boulevard Perron,
Carleton-sur-Mer QC G0C 1J0

Abonnement :

<https://carletonsurmer.com/abonnement-a-linfolettre/>

Prochaine tombée : 9 décembre à 16 h



Prochaine séance du conseil municipal

12 décembre à 20 h : Séance ordinaire publique à l'hôtel de ville et sur le Web.

Pour assister en direct ou voir les séances en différé, aller sur <https://carletonsurmer.com/gouvernance-municipale/seances-conseil-municipal/>.



LA VILLE VOUS INFORME

Réfection de l'aréna Léopold-Leclerc

La Ville poursuit ses démarches en vue de rénover l'aréna, ce qui lui permettra d'en assurer la pérennité. Le ministère des Affaires municipales a autorisé le règlement d'emprunt de 6,5 M\$ destiné à réaliser les travaux. Pour combler une partie de cette dépense, la Ville peut compter sur une subvention de 1,9 M\$ du ministère de l'Éducation, du Loisir et des Sports et sur une contribution de 100 000 \$ de la caisse Desjardins de la Baie-des-Chaleurs.

Le mandat de construction est confié à LFG Constructions. Son calendrier prévoit que l'aréna suspend ses activités dès le 22 décembre prochain, pour débiter les travaux au début janvier 2023. Ces travaux devraient s'échelonner sur 9 mois, se terminant donc fin septembre.

Consciente des défis posés sur le plan de la relocalisation des activités, l'équipe municipale est reconnaissante à l'avance envers la patience et la collaboration des usagers. C'est un compromis qui nous mènera tous vers une infrastructure plus sécuritaire avec des installations modernes.

Pour suivre le projet de réfection, consultez la page Web : <https://carletonsurmer.com/refection-arena/>.

Mathieu Lapointe, maire.

Signalisation renouvelée aux Arpents verts

Avec la volonté d'améliorer l'expérience des adeptes de plein air, la Ville et son partenaire, parc régional du Mont-Saint-Joseph, revoient l'ensemble de la signalisation aux Arpents verts. La signalisation est donc renouvelée pour chacun des sentiers. À la fois esthétique et efficace, celle-ci a été conçue selon les normes usuelles. Elle vise la sécurité des usagers et devrait réduire les risques de mauvaises surprises.



La Ville est très reconnaissante envers les propriétaires des terrains qui longent ce parcours. Grâce à leur sens du partage, la communauté peut circuler chez eux pour pratiquer des activités de plein air.

Pascal Alain, directeur loisir, culture et vie communautaire.

Service de messages express

Parmi les canaux de communication utilisés par la Ville pour joindre les citoyens, figure la messagerie express. Il s'agit d'un système d'alertes et de notifications auquel les résidents peuvent s'abonner gratuitement. L'hiver passé, le sondage sur les communications montrait que les citoyens apprécient le service et souhaitent qu'il soit utilisé davantage.

Dans les quelque 2200 foyers du territoire, déjà 675 personnes se sont abonnées au système d'alerte. Celui-ci nous permet, entre autres, d'adresser un message localisé à un secteur géographique en particulier. Par exemple, en sélectionnant uniquement les rues concernées par l'annonce. Si bien qu'il est avantageux d'indiquer une adresse civique dans la fiche d'inscription.

Nous vous encourageons à vous inscrire et à tenir vos informations à jour. Utilisez le petit formulaire en ligne.



Information et assistance

Alain Lapierre, 418 364-7073 p. 232
greffe@carletonsurmer.com.

SPORT ET LOISIR

Ouverture prochaine des Arpents verts

Cette année encore, l'amélioration des Arpents verts se poursuit et l'équipe du parc régional Mont-Saint-Joseph (MSJ) fournira le service de restauration et gèrera la vente de laissez-passer ainsi que le prêt d'équipements municipaux (raquette, ski de fond, fatbike, traîneau et tube). MSJ s'occupera également de la gestion des sentiers hivernaux au golf et au ruisseau Bastien.

Dès le 5 décembre, avant l'ouverture du chalet des Arpents verts, la vente de laissez-passer saisonniers se fera en ligne sur la plateforme SportPlus ou à la réception de l'hôtel de ville. Sur Sport plus, il faut conserver le reçu de transaction imprimé comme preuve d'achat.

Tarifs

- 1 jour 1 personne : 8 \$
- 1 jour 1 famille : 13 \$
- Aîné et étudiant : 32 \$
- Individu : 47 \$
- Famille : 97 \$

Horaire à l'aréna

L'horaire d'ouverture de l'aréna est adapté en fonction des réservations et des événements. Le service sera suspendu le 22 décembre en raison de la réfection.

Patinage libre

- Mercredi : 14 h 30 à 15 h 30
- Vendredi : 19 h à 19 h 50
- Dimanche : 9 h 30 à 10 h 20 (débutants)

Hockey libre

- Dimanche : 17 h à 18 h
- Lundi : 16 h à 17 h
- Mardi : 13 h 30 à 14 h 30



ENREGISTREMENT ANNUEL DES CHIENS

www.emill.net

1 800 937-0478

- Créer un compte
- Renseigner les informations sur votre chien
- Payer en ligne les frais d'enregistrement

LA VILLE VOUS INFORME

Novembre : mois du Radon

Le radon est un gaz inodore et incolore qui peut s'infiltrer dans une maison par différents endroits, tels que les fissures dans les fondations, les planchers en terre battue, les joints de construction et les ouvertures autour des conduits d'évacuation. Une exposition quotidienne au radon augmente le risque de développer un cancer du poumon.

La concentration de radon dans l'air est mesurée à l'aide d'un détecteur certifié, appelé dosimètre. C'est une mesure que



l'on peut réaliser soi-même en se procurant une trousse de détection. Procurez-vous une trousse de dépistage sur www.occupetoiduradon.ca.

Si des concentrations de radon excédant la ligne directrice fédérale sont mesurées, il existe des façons simples de corriger les problèmes de radon avec l'assistance d'un entrepreneur certifié.

Samuel Landry, responsable de l'urbanisme



SAVIEZ-VOUS QUE...

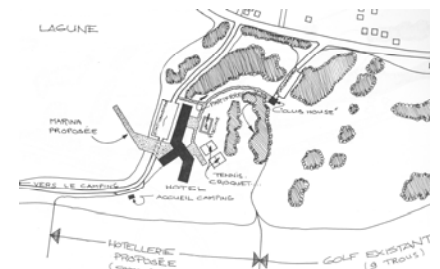
Saviez-vous que la construction d'un hôtel de 200 chambres a déjà été projetée sur le bord du barachois de Carleton? Pour dépoussiérer ce projet, il faut remonter aux années 1960, alors qu'un plan de développement de la Gaspésie se réalisait dans la foulée du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ). Celui-ci avait la mission de réduire les disparités entre les milieux ruraux et les milieux urbains; d'où les fermetures de villages dans l'arrière-pays. Carleton était donc identifié dans le plan du BAEQ comme un sous pôle de développement touristique.

Le plan projetait la construction d'un hôtel de 200 chambres sur les terrains occupés à l'époque par la scierie Bois Lacroix. Un agrandissement du golf y était prévu, passant de 9 à 18 trous, sur le terrain bordant le barachois. En plus d'un tennis et d'une piscine, l'hôtel aurait été entouré par le club house du golf, par le pavillon d'accueil du nouveau camping sur le banc Larocque et par une marina avec des quais dans le barachois.

Le budget de réalisation se chiffrait à 2 M\$, soit 1,9 M\$ pour l'hôtel, 100 000 \$ pour l'agrandissement du golf et 50 000 \$ pour la construction du club house. Ce serait les installations de Bois Lacroix sur le site qui s'étaient posées comme une contrainte à la réalisation du projet. Le complexe hôtelier visait à attirer une clientèle de golfeurs pour faire des séjours de villégiature à Carleton.

Classé alors comme prioritaire, l'hôtel aurait pu se concrétiser entre 1970 et 1975.

Paul Lemieux, historien
Écomusée Tracadieche



Un complexe hôtelier de 2 M\$ avait été planifié dans les années 1960 sur la pointe Bourg. Extrait d'Aménagement touristique - Carleton, esquisse, phase 3, ARDA, M.T.C.P., M.A.M., Août 1970.



A l'auditorium de l'École Antoine-Bernard

Le Cercle des Fermières de Carleton-sur-Mer vous présente:

Marché de Noël

26-27 Nov

Entrée Gratuite

suivez-nous sur facebook

LA VILLE VOUS INFORME

Certaines activités hivernales seront autorisées dans la portion non déneigée de la rue de la Montagne

La Ville a le feu vert pour permettre certains sports d'hiver dans la portion non déneigée de la rue de la Montagne l'hiver prochain.

En effet, le comité des activités sur la montagne, la Ville et le conseiller en assurance ont soumis une solution à l'assureur afin que les adeptes de sports d'hiver puissent s'exécuter dans la rue de la Montagne. Puis, l'assureur a donné son aval au projet pilote balisant les activités de ski, de planche, de raquette et de randonnée sur la montagne. Les activités de glissade seront quant à elles orientées vers les autres sites de glisse de la région, notamment, aux Arpents verts.

Le maire, Mathieu Lapointe, précise que la Ville oriente ses actions selon la volonté des usagers, afin que le lieu conserve une fonction multisport. « Le défi était grand, mais, avec la collaboration des usagers, nous avons trouvé une solution qui nous permet de conserver l'accessibilité à la montagne en hiver pour nos citoyens. L'environnement de la rue de la Montagne sera adapté, dit-il, pour demeurer accessible, convivial et sécuritaire. »

Mesures de sécurité mises en place

La Ville propose une solution basée sur différentes mesures de sécurité qui respecte les bonnes pratiques des différents sports possibles :

- Aucun surfaçage sur la rue.
- Interdiction aux motoneigistes d'emprunter cette portion de la rue de la Montagne. Ils devront obligatoirement emprunter le sentier fédéré pour accéder au sommet (**tracé orange**).
- Autorisation de circuler en motoneige accordée aux propriétaires de chalet en haut de la montagne et aux entreprises qui doivent s'y rendre (**tracé rouge**).
- Interdiction d'utiliser des traineaux et luges, dont le contrôle

de la vitesse et de la direction sont difficiles.

- Invitation aux adeptes de traineaux et de luge à utiliser les autres sites de glissade régionaux.
- Campagne de sensibilisation auprès de la population et des usagers.
- Consignes données aux utilisateurs empruntant la rue de la Montagne, dans la portion non déneigée :

Corridor à gauche
(7 m de large)

Skieurs et planchistes hors-pistes : descente

Corridor à droite
(3 m de large)

Skieurs et planchistes hors-pistes : montée

Marcheurs et raquetteurs : montée et descente

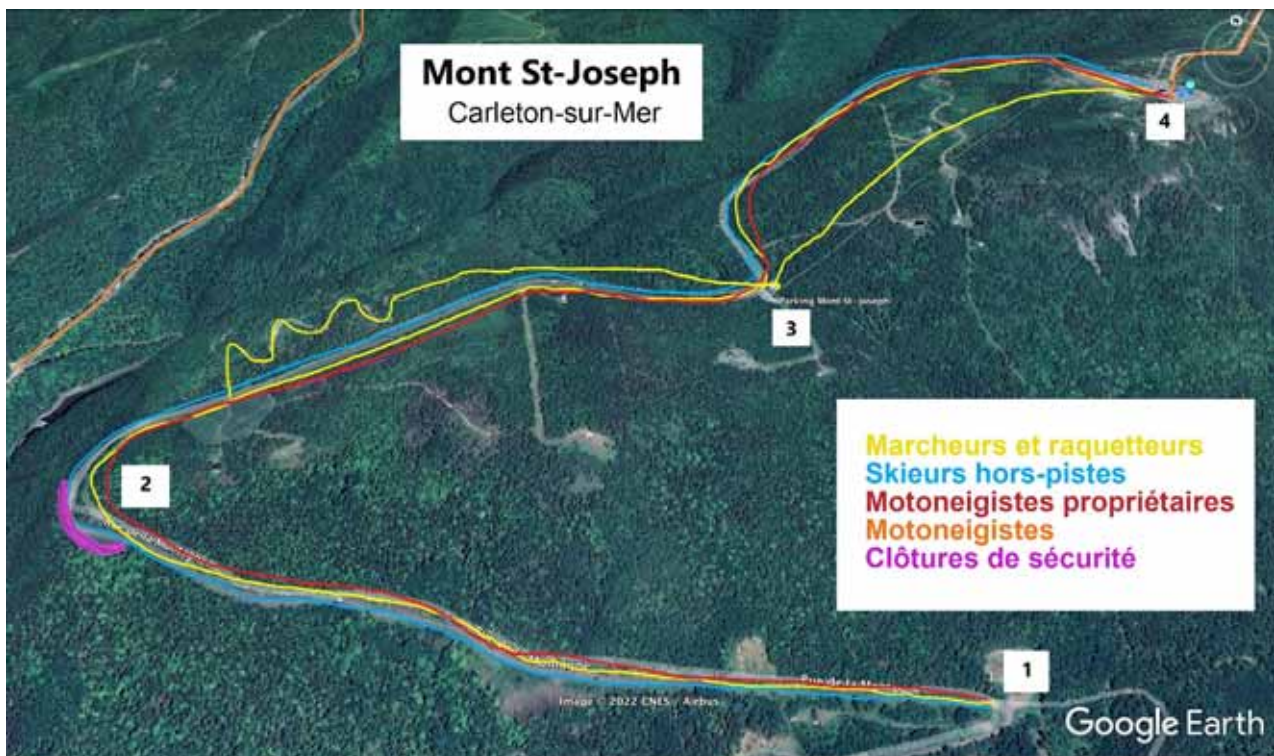
Motoneigistes propriétaires : montée et descente

- Affichage informant des bonnes pratiques à suivre.
- Campagne de sensibilisation.

La Ville compte sur la collaboration de toutes et tous pour respecter les consignes et faciliter la pérennité de la pratique de sports dans la portion non déneigée de la rue de la Montagne. Au cours de ce projet pilote, le public pourra communiquer ses commentaires au coordonnateur sport, loisir et plein air, Philippe Patenaude, à loisir@carletonsurmer.com ou 418 364-7073, p. 234.

Contexte et historique

En janvier 2022, voyant les risques s'accroître rapidement pour la sécurité des adeptes de plein air sur la portion non déneigée de la rue de la Montagne, la Ville a consulté les autorités compétentes et s'est vue dans l'obligation d'agir. Si bien que la rue a été fermée le 27 janvier. À la suite de la rencontre publique tenue le 24 février, le comité des activités hivernales sur la rue de la Montagne a été formé. Il est composé de 13 personnes, dont différents usagers de la montagne (raquettes, motoneige, ski, propriétaire, glissade), un représentant du parc régional Mont-Saint-Joseph, une représentante de l'URLS GÎM (Unité régionale de loisirs et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le maire, le directeur général et le directeur loisir, culture et vie communautaire.



AVIS PUBLICS

Avis détaillés sur <https://carletonsurmer.com/avis-publics/> et sur le babillard de l'hôtel de ville.

Information : 418 364-7073, p. 225
urbanisme@carletonsurmer.com.

Entrée en vigueur

Règlement 2022-472 modifiant le règlement 2021-444 et autorisant l'augmentation du fonds de roulement.

Ouverture de registre

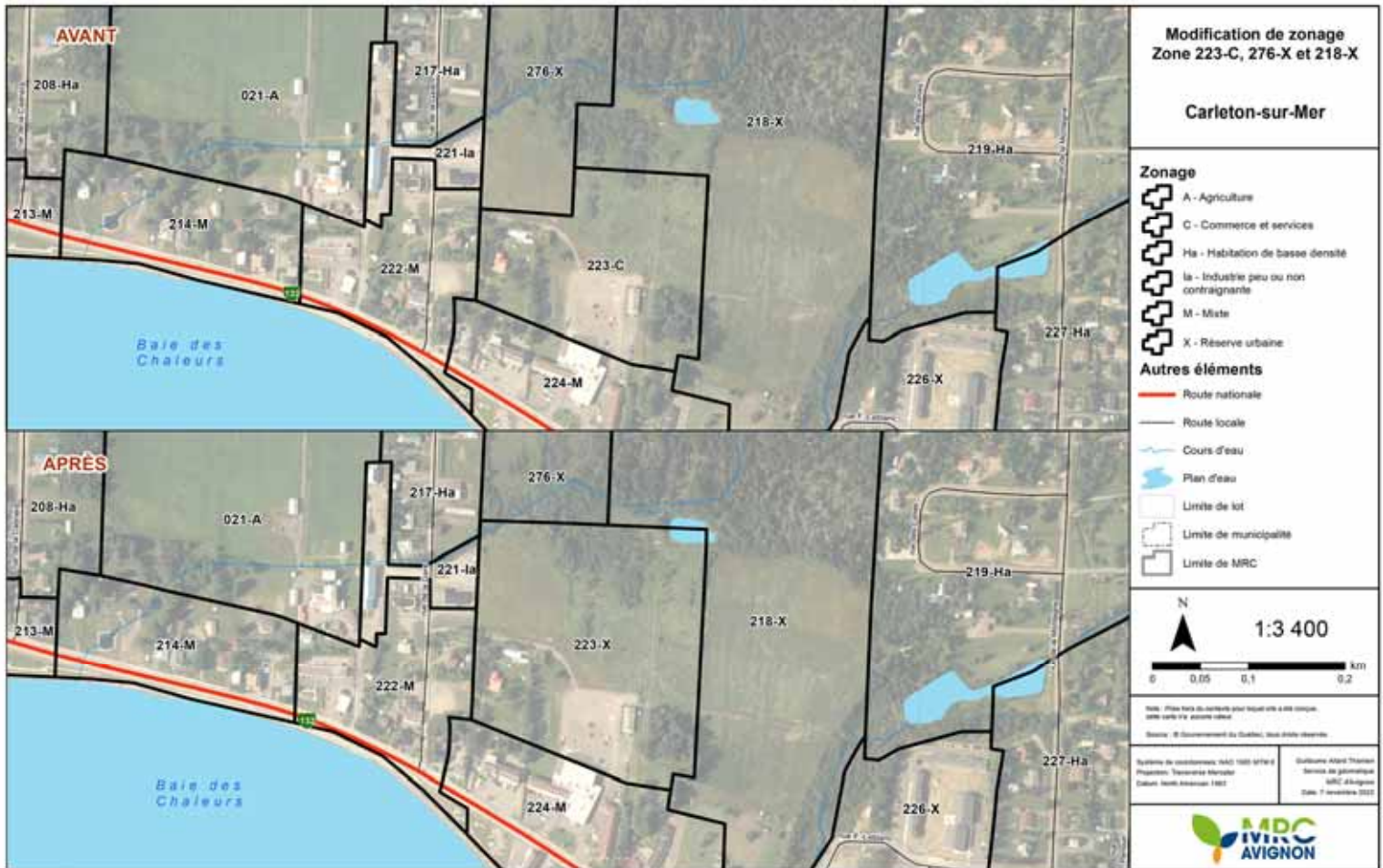
Le lundi 28 novembre de 9 h à 19 h, à l'hôtel de ville.

Les personnes habiles à voter peuvent demander que le règlement 2022-471 fasse l'objet d'un scrutin référendaire. Ce règlement autorise la Ville à accorder un montant d'aide annuelle supérieur à 1 % des crédits prévus pour les dépenses de fonctionnement du budget correspondant de la Ville aux fins de son programme d'aide financière pour le logement locatif établie au règlement 2022-465.

Consultation publique

Le lundi 5 décembre, de 17 h à 18 h, à la salle Lavoie-Saint-Laurent, à l'hôtel de ville.

1^{er} projet de règlement 2022-474 : création d'une zone récréotouristique à l'arrière des hôtels Baie-Bleu et Manoir Belle Plage, établissant les critères d'admissibilités d'un plan d'aménagement d'ensemble pour le développement touristique de cette zone.



Départ
Départ de la rue Cap-Ferré à 13h.

Parade du Père Noël...

Avec distribution de bonbons!

Arrivée
Stationnement de la Salle Charles-Dugas

Ecole Arsène-Bernard

Dimanche 4 décembre

Rencontre locale. Achat génial.

Restez proches de vos achats.

Restez proches de vos achats

Découvrez le plaisir d'encourager nos commerces de proximité, de bénéficier de conseils personnalisés et d'établir une relation privilégiée avec des gens d'ici. Les commerçants de nos villes et villages sont un apport inestimable à la communauté :

- Ils sont à la source de nombreux emplois;
- Ils participent au développement économique;
- Ils offrent des services de proximité;
- Ils contribuent à la qualité de vie des gens d'ici;
- Ils contribuent à réduire les impacts environnementaux par des déplacements courts.

VIE COMMUNAUTAIRE

Reconnaissance provinciale pour les bénévoles du parc régional Mont-Saint-Joseph

Début novembre, le parc régional Mont-Saint-Joseph a reçu le prix d'Excellence en plein air de l'Association des parcs provinciaux du Québec. Ce prix célèbre l'engagement des bénévoles dans les opérations hivernales du parc et leur participation au sein de l'organisme.

Le prix félicite la collaboration entre le parc régional, la Ville de Carleton-sur-Mer et les bénévoles, reconnaissant l'apport exceptionnel de ces derniers. Grâce à eux, les adeptes de plein air peuvent profiter de 20 km de sentiers hivernaux entretenus pour la randonnée pédestre, le ski de fond et le *fatbike*. La qualité des aménagements au golf, autour du barachois et au ruisseau Bastien y a engendré une fréquentation accrue ces dernières années.



Stéphane Michaud, président de l'Association des parcs régionaux a remis le prix d'Excellence plein air à Olivier Côté-Vaillancourt, directeur général du parc régional du Mont-saint-Joseph au début novembre.

La RÉGÎM finaliste au Prix Guy-Chartrand

Le service de navettes estivales à Carleton-sur-Mer de la RÉGÎM transport collectif en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine s'est classé parmi les cinq finalistes au prix Guy-Chartrand, dans la catégorie Développement et amélioration des services! Ce prix était décerné par l'association Trajectoire Québec le 3 novembre dernier.

La Guignolée

Du 18 novembre au 16 décembre

Les Chevaliers de Colomb et les Lions organisent une campagne de levée de fonds

auprès de la population et des entreprises. Voici quatre façons de faire un don :

- Par chèque au nom de *La Guignolée Carleton* à l'adresse : La Guignolée Carleton, 629A, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0
- Au comptoir de la caisse Desjardins dans le compte *La Guignolée Carleton*
- Par virement interac au courriel languignoleccarleton@yahoo.com, avec une question de sécurité dont la réponse sera **merci**.

Reçus disponibles à partir de 25 \$. Pour un reçu pour un don par Interac, faire suivre votre don par un courriel avec vos coordonnées.

Encore cette année, il n'y a pas de cueillette de denrées en formule porte-à-porte.

Demandes de paniers de Noël

Toute demande de panier de Noël peut être envoyée par la poste à :

La Guignolée Carleton
629A, boulevard Perron
Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0

Campagne OLO

Les Cercles des Fermières sont partenaires de la Fondation OLO (œuf, lait, orange) depuis sa création en 1991. La campagne de levée de fonds OLO se tient lors du marché de Noël du cercle des Fermières à l'auditorium de l'école Antoine-Bernard.

Chaque don est admissible à un tirage de prix de participation :

- Par virement Interac au courriel cfq10.02@gmail.com; question de sécurité : Quelle fondation? Réponse (en minuscule) : **olo**.
- En personne, lors du marché de Noël :
 - 26 nov. de 10 h à 17 h
 - 27 nov. de 10 h à 16 h
- Au comptoir de la caisse Desjardins dans le compte *Cercle Fermières Carleton-sur-Mer*.

Pour faire un don et participer au tirage de prix de participation, communiquez avec Herméline Whittom : 418 759-5138.

OLO offre un accompagnement aux femmes enceintes vivant avec un faible revenu pour que les bébés puissent naître en santé et connaître un bon départ dans la vie. Vos dons permettent que ces bébés reçoivent un suivi personnalisé et une aide directe par la remise de multivitamines prénatales et de coupons échangeables contre des aliments.

VIE ÉCONOMIQUE

Des entreprises d'ici se démarquent

Le 12 novembre dernier, la Chambre de commerce et d'industrie de la Baie-des-Chaleurs dévoilait les récipiendaires de prix lors de son gala Reconnaissance annuel. Certaines des entreprises qui ont pignon sur rue à Carleton-sur-Mer se sont illustrées :

- LFG Construction : Prix Desjardins, Responsabilité sociale et prix Employeur de choix;
- Place aux jeunes Baie-des-Chaleurs/ Les Plateaux : Organisme à but non lucratif;
- Transport Baie-des-Chaleurs : Transmission et relève d'entreprise;
- Orthophonie de la Baie : Travailleur autonome et microentreprise;
- RÉGÎM, Régie intermunicipale de transport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : prix CREGÎM, Environnement et changements climatiques.

Toutes nos félicitations aux récipiendaires et à tous les finalistes qui ont aussi été reconnus. Nos meilleurs vœux des succès dans la réalisation de vos projets!

Ouvertures de restaurants

Au cours des derniers mois, deux restaurants on effectué un retour dans le paysage local. Au Bistro Cerf-Cuit-Court du Manoir Belle Plage, le chef Philippe Allaire propose une cuisine gastronomique 100 % gaspésienne. Alors que le restaurant du Naufrageur, ancré lui aussi dans le secteur agroalimentaire gaspésien, offre une cuisine du terroir.

Reconnue pour sa bonne table, Carleton-sur-Mer se classe parmi les petites villes du Québec les plus cosmopolites sur le plan de la restauration. Le renouvellement de l'offre dans ces deux places d'affaires est une excellente nouvelle!

SI VOUS AVEZ LA COVID-19, VOUS POUVEZ ÊTRE CONTAGIEUX JUSQU'À 10 JOURS

Restez à la maison au moins 5 jours et les 5 jours suivants :

- Évitez de participer à des activités sociales non essentielles
- Portez un masque lors de toute interaction sociale
- Respectez la distanciation de 2 mètres
- Évitez les contacts avec les personnes vulnérables

QUAI DES ARTS

Billetterie du Quai des arts : 418 364-6822, 1
<https://carletonsurmer.tuxedobillet.com/>

Conte et musique pour les aînés

29 novembre à 14 h

Spectacle gratuit avec Norman Parent et Patrick Dubois, offert dans le contexte de la politique Municipalité Amie des Aînés. Réservation requise : 418 364-6822, p. 1 ou par la billetterie en ligne du Quai des arts.



Maximum 90

418 364-6822 p. 351
<https://www.maximum90.ca/>

Spectacles :

19 novembre à 20 h

Bab L'Bluz, Nayda! : trempés à toutes les sources du blues africain, les musiciens empruntent surtout au gnawa, dont ils utilisent l'instrument emblématique, le guembri. Un courant musical du patrimoine marocain aussi festif que thérapeutique. 27 \$ adulte; 13,50 \$ étudiant.

20 novembre à 14 h

Hommage à Piazzolla : concert de guitare et violoncelle. De Bach à Ginastera, en passant par Bartók et le grand musicien jazz Ellington, explorez le parcours musical et le cheminement intérieur d'un bandonéoniste, devenu le plus grand compositeur de tango du 20^e siècle. 27 \$ adulte; 13,50 \$ étudiant.

Cinéma

418 364-6822, p. 370
<https://cinetoile.wixsite.com/cinetoile>

18 novembre à 19 h 30

Niagara : comédie dramatique québécoise.

2 décembre à 19 h 30

En corps : comédie dramatique franco-belge.

16 décembre à 19 h 30

Les 12 travaux d'Imelda : comédie dramatique québécoise.



Centre d'artistes Vaste et Vague

418 364-3123 | <https://vasteetvague.ca/>

Expositions gratuites :

Du 18 novembre au 21 décembre

Les oiseaux moches : Installation de Jean-Michel René, qui fait suite au projet Les fous de Bassan.

Bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé

6 décembre à 18 h 30

Heure du conte pour toute la famille. Activité gratuite animée par Gilbert Bélanger.

14 décembre à 19 h

Rencontre mensuelle du club de lecture. Littérature québécoise, francophone et étrangère au programme. Inscrivez-vous par courriel à bibliotheque@carletonsurmer.com.

CLUBS 50 ANS ET PLUS

- 12 novembre à 20 h à l'OTJ : soirée musicale, du club des 50 ans et plus de St-Omer, avec Richard et Linda. 8 \$ membre; 10 \$ non-membre. Il est permis d'apporter ses consommations. Information : Lise 418 364-7413.
- 3 décembre à 13 h à l'OTJ : tournoi de cribbe. Réservation : Régent 418 364-6200.

GYM-FAMILLE

3 décembre de 9 h 30 à 11 h 30

Accès gratuit au matériel du gymnase du centre sportif du Cégep, offert par la Maison de la famille Avignon. C'est ta chance de venir te défouler, t'énergiser et profiter de tous les bienfaits de l'activité physique avec tes enfants!

- Jeu libre, sans animation.
- Aucune inscription requise.
- Les enfants doivent obligatoirement être accompagnés par un adulte.
- Chaussures d'intérieur obligatoires.

Information : 418 788-3359

BOUGERIE DES TOUT-PETITS

Les vendredis de 16 h à 17 h

Rendez-vous au Centre sportif Carleton avec Bouge pour que ça Bouge. Activité gratuite organisée avec la participation de la Maison de la famille Avignon.

BINGO

- Les mercredis à 19 h à l'OTJ, bingo organisé par le club des 50 ans et plus de St-Omer.
- Les vendredis à 19 h à la cafétéria de l'école Antoine-Bernard, bingo au profit de la réfection de l'église Saint-Joseph. Entrée : porte 3.

TRAILS IN MOTION

10 décembre à 19 h

Festival de films de course en sentier au Naufrageur.

Billet en ligne : 21, 84 \$
<https://lepointhevente.com/billets/tim-carleton-22>

Information :
<https://ultratrailharricana.com/>

MARCHÉ DE NOËL

26 et 27 novembre

Voici l'occasion d'encourager l'achat local, à l'auditorium de l'école Antoine-Bernard.

- Samedi 26 nov. de 10 h à 17 h
- Dimanche 27 nov. de 10 h à 16 h

Information : Réjeanne Gauvreau
418 364-3591

PARADE DU PÈRE NOËL

4 décembre dès 13 h

Départ de la rue du Cap-Ferré à 13 h et arrivée au stationnement de la salle Charles-Dugas.

SOUPER MICHEL-DESLAURIERS



Hommage à l'esprit coopératif

19 novembre à 18 h

Souper à l'église Saint-Joseph, dans le contexte du 100^e anniversaire du diocèse de Gaspé. Le 1^{er} évêque a été l'instigateur du mouvement coopératif en Gaspésie, dont les coopératives d'épargne, de produits forestiers et de la pêche. La fabrique, communautés de St-Omer et Carleton, a choisi de rendre hommage à un des pêcheurs à l'esprit coopératif.

Choix de deux menus avec accompagnement, muffin, thé ou café : boulettes de morue ou spaghetti italien. Apportez votre boisson.

Billet : 20 \$.

- Presbytère de Carleton 418 364-3972;
- Garage Jean-Eudes Boudreau : 418 364-3466;
- Louis Bujold : 418 364-3204;
- Micheline LeBlanc : 418 364-3573.